

2011_A024

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Projet ITER - GIP "ITER Val de Durance" - Désignation des représentants de la CPA - Modification de la délibération n 2010_A123 du 29 septembre 2010

Le 14 avril 2011 à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 avril 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - ALBERT Guy - AMAROCHE Annie - AMIEL Michel - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCI Angélique - BERNARD Christine - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Erick - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEVESA Brigitte - DRAOUZIA Dabbhia - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LONG Danièle - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SAEZ Jean-Pierre - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TONIN Victor - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :

BABULEAUD Jean-Pierre suppléé par GRANIER Michel - BLAIS Jean-Paul suppléé par CHALLIER Antoinette - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AGOPIAN Jacques donne pouvoir à DAVENNE Chantal - BENON Charlotte donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à GUEZ Daniel - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MICHEL Claude - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - FILIPPI Claude donne pouvoir à BAUTZMANN Marcel - GARNIER Eliane donne pouvoir à BUCCI Dominique - GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges - LICCIA Marcel donne pouvoir à PORTE Henri-Michel - LOUIT Christian donne pouvoir à CHEVALIER Erick - MANCEL Joël donne pouvoir à LEGIER Michel - MARTIN Régis donne pouvoir à GROSDÉMANGE Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MONDOLONI Jean-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc - MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel - MOUGIN Jacques donne pouvoir à ORCIER Annie - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à PIERRON Liliane - SLISSA Monique donne pouvoir à GARCIA Daniel - TERME Françoise donne pouvoir à DECARA Yannick

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

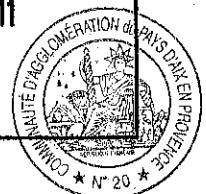
DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - FENESTRAZ Martine - GARDIOL Philippe - GUINDE André - JONES Michèle - LAGIER Robert - MALLET Raymond - MOHAMMEDI Amaria - TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le - 5 MAI 2011



CONSEIL DU 14 AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Roger Pellenc

Objet : Désignation des représentants de la C.P.A. au sein des organismes extérieurs - Projet ITER - GIP "ITER Val de Durance" - Désignation des représentants de la CPA - Modification de la délibération n° 2010_A123 du 29 septembre 2010
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La délibération du Conseil de Communauté du 29 septembre 2010 a approuvé la convention constitutive et le budget prévisionnel du GIP « ITER Val de Durance » et a désigné, comme représentants de la CPA Monsieur Roger PELLENC en qualité de titulaire et Monsieur Roger PIZOT, en qualité de suppléant.

Il convient par la présente délibération de modifier la représentation des membres du Conseil au sein de ce GIP, le Président de la CPA siégeant de droit.

Exposé des motifs :

La convention constitutive du GIP « ITER Val de Durance » a été adoptée par la délibération n° 2010_A123 du 29 septembre 2010 du Conseil de Communauté. Cette convention prévoyait notamment la composition par collèges, de l'Assemblée Générale du groupement.

Ces collèges sont les suivants :

- les membres fondateurs, membres du Conseil d'Administration
- les autres membres territoriaux de droit
- les membres associés de droit.

La Communauté du Pays d'Aix fait partie du premier collège au même titre que la Préfecture de Région, le Conseil Régional PACA, les différents Conseils Généraux impliqués sur le territoire et le Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives.

La Communauté du Pays d'Aix possède deux voix délibératives et deux représentants du Conseil de Communauté ont été désignés pour siéger à l'Assemblée Générale ainsi qu' au Conseil d'Administration :

- Monsieur Roger PELLENC en qualité de titulaire
- Monsieur Roger PIZOT, en qualité de suppléant

Il convient aujourd'hui de modifier la représentation de la CPA au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du GIP « ITER Val de Durance ». En effet, il est prévu que le Président de la Communauté soit membre de Droit.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21, L2122-10 et L5211-2;

VU la délibération n° 2010_A123 du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2010 portant désignation des représentants de la CPA au sein du GIP « ITER Val de Durance »

VU la Convention Constitutive du Groupement d'intérêt Public « ITER Val de Durance »

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **MODIFIER** la délibération n° 2010_A123 du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2010 portant désignation des représentants de la CPA au sein du GIP « ITER Val de Durance » ;
- **DECIDER** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants de la CPA au sein du GIP « ITER Val de Durance »
- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire en la qualité du Président de la Communauté du Pays d'Aix et d'un représentant suppléant en la qualité du Vice Président délégué au Développement Economique, au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du GIP « ITER Val de Durance »

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Projet ITER - GIP "ITER Val de Durance" - Désignation des représentants de la CPA - Modification de la délibération n 2010_A123 du 29 septembre 2010

1. Approbation de la modification de la délibération n°2010_A123 du Conseil communautaire en date du 29 septembre 2010 portant désignation des représentants de la CPA au sein du GIP « ITER - Val de Durance »

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité la modification de la délibération n°2010_A123 du Conseil communautaire en date du 29 septembre 2010 portant désignation des représentants de la CPA au sein du GIP « ITER - Val de Durance ».



2. Approbation de la proposition de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants titulaire et suppléant de la CPA au sein du GIP « ITER - Val de Durance »

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Projet ITER - GIP "ITER Val de Durance" - Désignation des représentants de la CPA - Modification de la délibération n 2010_A123 du 29 septembre 2010

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au bulletin secret pour la désignation des représentants titulaire et suppléant de la CPA au sein du GIP « ITER - Val de Durance ».



3. Désignation des représentants titulaire et suppléant de la CPA au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du GIP « ITER - Val de Durance »

Ont déclaré candidature :

- Représentant titulaire : Maryse JOISSAINS MASINI
- Représentant suppléant : Roger PELLENC

Inscrits	144
Votants	134
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

OBJET : Institution - Désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs - Projet ITER - GIP "ITER Val de Durance" - Désignation des représentants de la CPA - Modification de la délibération n 2010_A123 du 29 septembre 2010

4. Sont désignés représentants titulaire et suppléant de la CPA au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du GIP « ITER - Val de Durance »

- Représentant titulaire : Maryse JOISSAINS MASINI
- Représentant suppléant : Roger PELLENC

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

